

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 27

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185271>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

aurait pu être annulée. Ce chevalier du bonapartisme a eu le singulier bonheur de ne jamais aller sur le pré qu'avec des journalistes ne sachant pas tenir une épée. Il paraît redouter tout particulièrement M. Clémenceau, avec lequel il n'a jamais osé croiser le fer.

A la suite des premiers revers de l'Empire, le fameux polémiste déposa la plume et s'engagea dans un régiment de zouaves. Fait prisonnier à Sedan, il fut interné dans la forteresse de Cœzel, sur la frontière de Pologne. Rentré chez lui, il reprit la rédaction du *Pays*, et dès lors la restauration de l'Empire par un appel au peuple n'a cessé d'être l'objet de ses vœux les plus ardents.

Le renversement de M. Thiers redoubla l'audace de M. de Cassagnac. « Toute indulgence devant les républicains, écrivait-il dans le *Pays*, doit disparaître sans retour. Un acte de faiblesse en ce moment serait un véritable crime. En politique comme en guerre, nous ne connaissons qu'un mot vrai, c'est le « Malheur aux vaincus ! » Il ne faut toucher à un ennemi que pour le tuer. » En 1875, il prononça à Belleville un discours des plus curieux et qui fut grand bruit. « L'Empire, dit-il, ne vous donnait pas les libertés vaines, mais les libertés utiles, celles de manger, de boire et de dormir à bon marché. Que vous importent les autres libertés dont vous ne profitez pas ? Un gouvernement doit au peuple la richesse, et c'est au peuple d'en faire l'usage qui lui convient. Celui qui est sage, économise et amasse ; celui qui est fou, dépense et gaspille ; mais le gouvernement a fait son devoir, et cela ne le regarde plus. » Puis suit tout un programme des bienfaits de l'Empire.

A la nouvelle de la mort de M. Thiers, il écrivit contre lui un article outrageant, éprouvant, disait-il, le besoin de danser autour de son cercueil. S'attachant à troubler toutes les discussions sérieuses de la Chambre par ses interruptions, il se montra toujours violent et provocateur jusqu'à la grossièreté. C'est ainsi qu'en décembre 1876, le ministre de Marcère étant monté à la tribune, M. Granier de Cassagnac s'écria : « L'accusé a la parole ! » A la même époque, il interrompit incessamment, en parlant de cacao, le député Ménier, le célèbre fabricant de chocolat, qui exposait ses idées sur l'impôt, et il s'attira la plus verte et la plus mordante réplique.

Tel est en résumé l'homme dont la droite de la Chambre tolère les inqualifiables exagérations.

Origine de la chopine. — On a souvent fait la remarque, et avec raison, que les Vaudois ne savaient conclure un marché qu'en face du verre et de la bouteille. Ce défaut, il est vrai, tend à se corriger, mais les progrès sont lents. Néanmoins, si l'on en croit une étymologie partout accréditée, ce ne sont point les Vaudois qui ont inauguré le système. Chez les Romains aussi bien que chez nos aïeux du moyen âge, on ne terminait aucune affaire sans boire, comme font encore nos artisans, le *pot-*

de-vin du marché, pot de vin véritable, servi bel et bien en nature et versé à pleins verres. Une affaire n'était pas réellement faite si le petit verre de vin choisi, ou de fine liqueur, n'était venu en arroser les conclusions et faire dire : C'est arrêté, que la chose soit ratifiée, *rata fiat*, d'où un mot que vous connaissez tous, et qui, sous la forme latine, est d'un usage si français. Eh bien, il en était de même chez les Phéniciens, et par conséquent chez les Hébreux, qui apportaient dans leur commerce les mêmes habitudes que les gens de Tyr et de Sidon. Quand un marché était en bon train d'arrangement et même conclu pour ainsi dire, on se frappait dans la main (*chopen*), puis on allait boire le *chopen*, c'est-à-dire le vin de la main, par métaphore pour dire le vin du marché. Notre mot *chopine* vient, dit-on, de là.

M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique, fait assez parler de lui par ses projets de loi qui passionnent en ce moment la France entière, pour donner de l'actualité à l'anecdote suivante, racontée par un de ses biographes :

« M. Jules Ferry est un orateur sans grand éclat, mais non sans talent ; il a la parole facile, trop facile même, sait beaucoup de choses et peut parler très longtemps sur un grand nombre de sujets. Intelligent, avec un esprit d'intrigue très développé, il devait forcément arriver et, une fois au pouvoir, ne rien négliger de ce qui pouvait y assurer son maintien.

On sait que Démosthène remplissait sa bouche de cailloux et prononçait des discours, en marchant le long de la mer, afin de se donner ensuite à la tribune l'organe libre et la voix pure ; on raconte quelque chose d'analogique sur M. Jules Ferry. Un de ses biographes, qui est en même temps un de ses amis, nous a appris que, se promenant quelques jours après les élections de 1869 dans la partie la plus sauvage de la forêt de Fontainebleau, il entendit à travers les fourrés comme une espèce de mélodie qui ressemblait terriblement à un discours. Il s'approcha à pas de loup et vit un homme grimpé sur une roche, qui lui servait de tribune, gesticulant et prenant à témoin les arbres, les oiseaux et les écureuils qu'il saurait, s'il le fallait, mourir en soldat de la liberté. — C'était M. Jules Ferry qui haranguait la forêt, comme autrefois Démosthène haranguait les vagues de la mer.

M. le ministre de l'Instruction publique ne connaît plus aujourd'hui ces timidités ; il nous l'a fait bien voir, en occupant, tout récemment encore, la tribune pendant près de deux séances. »

Onna fenna qu'âmè rudo se n'homo.

Lo dzo que l'a fé cllia grant'ôura, ào mài dè Févrâ, dâi Birolans étiont z'u férè dâi moulo et dâi dzévallès dein lè bous dè St-Livro. Tandi que lâi étiont adè, lo poue teimps a coumeinci à veni. L'ont coudi s'achottâ on momenet dézo 'na grossa sapalla, mâ l'a binstout faillu déménadzi dè perquie